



Initiative d'excellence Paris Seine
Soutien à l'excellence scientifique et à l'internationalisation

Appel à propositions 2019

Objectifs de l'appel
et
modalités pratiques de réponse

Envoi d'un abstract de pré-soumission du projet jusqu'au 23 janvier 2019, 13h00
Envoi des propositions finales jusqu'au 14 février 2019, 13h00

1. Objectifs de l'appel à propositions

Cadre institutionnel

Dans le cadre de l'initiative d'excellence Paris Seine, un troisième appel à propositions est lancé en faveur du développement de la recherche et de son internationalisation.

L'initiative d'excellence Paris Seine est portée par quatre institutions : l'université de Cergy-Pontoise, l'ESSEC, l'EISTI et l'ENSEA. Elle est dotée de 7,4M€ annuels. L'un des défis centraux de l'initiative d'excellence est le renforcement du potentiel scientifique, de la visibilité et de l'attractivité internationale et de l'excellence de la recherche des établissements partenaires.

Ambition

Le présent appel à propositions vise à soutenir financièrement des projets, issus de la communauté scientifique, et contribuant au développement de l'excellence scientifique. La qualité des projets, leur apport à la **visibilité** et à la **dynamique d'excellence** seront déterminants.

Sont notamment visés les projets permettant l'émergence de nouvelles thématiques de recherche, le renforcement de la formation doctorale et post-doctorale, l'accroissement de l'attractivité et de la visibilité internationale, l'émergence de projets transversaux associant plusieurs entités de recherche de l'Université Paris Seine et le développement de la recherche partenariale en lien avec le monde socio-économique.

Le présent appel à propositions vise à favoriser l'émergence de projets ayant un effet structurant sur la stratégie de recherche des établissements, des équipes de recherche et des chercheurs et permettant de lever les verrous de développement identifiés.

Les projets soutenus pourront notamment contribuer au développement de collaborations scientifiques internationales avec certains partenaires privilégiés de l'Initiative d'excellence Paris Seine : notamment en Europe, l'Université de Warwick¹ et plus généralement les partenaires de l'alliance universitaire européenne EUTopia², l'université de Warwick, la Vrije Universiteit Brussel (VUB)³, [l'université de Ljubljana⁴](#) et [l'université Pompeu Fabra⁵](#). En Asie, un partenariat privilégié a été établi à Singapour avec la Nanyang Technological University⁶.

L'appel à propositions vient compléter les dispositifs existants de soutien à la dynamique scientifique, en particulier les Laboratoires d'Excellence (labex). Il permettra à la fois d'étendre à d'autres champs scientifiques la dynamique d'excellence et de renforcer les pôles d'excellence déjà labellisés. Les projets relevant du domaine des labex devront en priorité être soumis à ces derniers. S'ils sont aussi déposés dans le cadre de cet appel à proposition, le dépôt au labex devra être précisé.

Domaines de recherche

¹ <https://warwick.ac.uk/>

² <https://www.u-cergy.fr/fr/universite/actualites/l-alliance-europeenne-d-universites-eutopia-annonce-l-entree-de-son-quatrieme-membre.html>

³ <http://www.vub.ac.be/en/>

⁴ https://www.uni-lj.si/eng/about_university_of_ljubljana.aspx

⁵ <https://www.upf.edu/en/home>

⁶ <http://www.ntu.edu.sg/Pages/home.aspx>

L'appel à propositions concerne tout autant la recherche fondamentale que la recherche appliquée partenariale. Il recouvre l'ensemble des disciplines scientifiques. Au-delà de la qualité scientifique disciplinaire des projets soutenus, l'initiative d'excellence Paris Seine a pour ambition d'éclairer, par le développement d'une recherche académique de haut niveau, les grands enjeux sociétaux contemporains. Ces grands enjeux seront appréhendés dans leur complexité globale, en favorisant une approche interdisciplinaire, mobilisant différentes disciplines au sein des grands domaines disciplinaires, et croisant, de façon plus large, les sciences sociales ou les sciences de la modélisation avec d'autres champs disciplinaires.

Dans le domaine de la recherche appliquée, comme les années précédentes, trois domaines d'application principaux ont été identifiés : économie, finance et management ; patrimoine, art et luxe ; risques, société et sécurité. Au-delà de ces trois thèmes, l'ensemble des projets de recherche permettant de nourrir le développement du transfert de technologie et de savoirs, en lien avec les partenaires socio-économiques du territoire sont encouragés. Pour les projets de recherche appliquée, un portage et un financement conjoint avec un partenaire extérieur sont attendus.

Cet appel à propositions pourra plus largement être sollicité pour obtenir le cofinancement des différentes actions mentionnées ci-dessous, en complément des financements obtenus au titre d'autres appels externes.

2. Eléments de cadrage

Ce troisième appel à proposition de l'initiative d'excellence Paris Seine comprend trois volets principaux:

- le financement de doctorats et de post-doctorats
- le soutien aux projets de recherche émergents à fort potentiel d'excellence
- le soutien aux projets sélectionnés lors de l'AAP2017 et AAP2018 ayant démontré un fort potentiel de développement.

Les éléments de cadrage donnés ci-dessous sont indicatifs. D'autres projets pourront être soutenus dès lors qu'ils concourent significativement aux objectifs de renforcement du potentiel scientifique de l'initiative d'excellence et les différents instruments peuvent être utilisés simultanément.

Thèses et post-docs

La pertinence et la qualité du projet scientifique, son caractère stratégique et sa contribution au développement scientifique, la qualité des candidats et leur potentiel international, ainsi que la qualité de l'environnement scientifique (encadrement, laboratoire, interactions avec le monde académique national et international) seront des éléments déterminants dans l'évaluation de la proposition.

Les financements doctoraux sont valorisés à hauteur de 40k€ chargés/an pour la durée du séjour dans les établissements de Paris Seine (37k€ chargés/an plus frais d'environnement).

Les contrats post-doctoraux sont valorisés à hauteur de 56k€/an pour une durée de deux ans (53k€ masse salariale + 3k€ frais d'environnement).

Pour les financements doctoraux, le soutien financier de l'initiative d'excellence sera **exclusivement** favorisé dans le cas où un cofinancement est apporté. Ce cofinancement peut être obtenu auprès d'universités étrangères dans le cas de thèses en co-tutelle ou co-direction⁷ qui impliquent une mobilité, ou auprès d'entreprises extérieures dans le cas de projets de recherche partenariale. Il est rappelé que pour les entreprises partenaires, ce cofinancement est éligible au crédit impôt recherche.

⁷ Dans le cas d'une co-direction ne prenant pas la forme d'une co-tutelle, le doctorant devra être inscrit dans une école doctorale de l'Université Paris Seine.

Une modalité de co-tutelle avec l'université de Warwick a déjà été établie ouvrant jusqu'à 5 co-tutelles WU-PSI pour l'année 2019. Les porteurs de projet sont encouragés à utiliser cette opportunité. Les autres universités partenaires stratégiques pourront être sollicitées de façon prioritaire. D'autres partenariats étrangers pourront toutefois aussi être mobilisés.

Soutien aux projets de recherche émergents

Des projets de recherche émergents à fort potentiel pourront être soutenus pour une durée de deux ans, à concurrence de 50k€. L'objectif de ce soutien financier est de permettre l'avancée de travaux de recherche et le montage de projet en vue du dépôt d'une demande de soutien financier externe au niveau national (notamment ANR), européen (ESF, ERC, PCRD) ou international. Les candidats à ces soutiens s'engagent à déposer une demande de financement externe, en tant que porteur, auprès des agences nationales ou internationales durant les deux années couvertes par le projet.

Le projet déposé doit impliquer le travail d'une équipe (au moins deux chercheurs), permettre l'exploration de nouvelles thématiques de recherche et s'inscrire dans la stratégie de développement scientifique des entités porteuses, des établissements et de l'initiative d'excellence Paris Seine.

Soutien aux projets sélectionnés lors des AAP2017 et AAP2018

Ce volet a pour objectif de renforcer les étapes initiées lors des deux AAP précédents en termes d'internationalisation ou d'atteinte de l'excellence. Seuls les projets étant en mesure de démontrer une forte avancée dans les objectifs qu'ils s'étaient fixés précédemment, seront considérés pour un financement additionnel. Les porteurs devront s'engager à préparer une candidature à un projet ambitieux (ERC, coordinateur d'un projet FET, ITN, RIA...). Les chercheurs devront préciser l'impact des financements précédemment obtenus et la façon dont la demande permet de renforcer la dynamique engagée.

3. Modalités pratiques de réponse à l'appel et évaluation

Date et modalités de soumission

- Les dates limites de soumission sont les suivantes :
 - Envoi d'un abstract de pré-soumission du projet jusqu'au 23 janvier 2019, 13h00
 - Envoi des propositions finales jusqu'au 14 février 2019, 13h00
- La soumission s'effectuera en ligne à partir du 14 décembre 2018 via la plateforme de dépôt accessible à l'adresse : <https://apply.theparisseineinitiative.org>,
- L'ensemble des éléments constitutifs du dossier seront mis à disposition à partir du 17 décembre 2018 via la plateforme de dépôt accessible à l'adresse : <https://apply.theparisseineinitiative.org>,
- Les porteurs de projets devront se référer au règlement administratif et financier disponible sur la plateforme de dépôt accessible à l'adresse : <https://apply.theparisseineinitiative.org>.

Constitution du dossier

- Le dossier comprendra une présentation du projet scientifique de la demande et une description de la stratégie de développement scientifique dans laquelle le projet s'inscrit. Les objectifs visés par le projet, en termes de qualité scientifique, d'impact et de visibilité devront être décrits avec précision. Le dossier pourra être complété par des éléments fournis en annexe.
- Le dossier de soumission pourra être rédigé en anglais ou en français. La rédaction en anglais sera privilégiée pour favoriser l'expertise internationale.

- Le dossier pourra être déposé par une équipe de recherche, un département ou un chercheur individuel. Dans ce dernier cas, le chercheur devra déjà être en poste au sein d'un des établissements partenaires de l'initiative d'excellence Paris Seine. Les doctorants et les candidats à un financement doctoral ou post-doctoral ne sont pas habilités à déposer une demande.
- Dans tous les cas, l'avis motivé et circonstancié du responsable de l'équipe de recherche d'accueil du projet devra figurer et sera demandé après dépôt du dossier.

Recrutements – Dossiers incomplets à la date de soumission

- Pour les propositions incluant un recrutement (financement doctoral, post-doctoral) il est souhaitable que le candidat au recrutement soit préalablement identifié et que le dossier inclue en annexe les éléments permettant d'apprécier la qualité du candidat. Si au moment du dépôt du projet, la personne à recruter n'était pas identifiée, un accord pourra être donné par l'initiative d'excellence Paris Seine et la validation finale pourra intervenir ultérieurement. Les dossiers complets seront toutefois privilégiés.
- Les partenaires extérieurs pour les co-financements de contrats doctoraux devront être clairement identifiés au moment du dépôt du projet. Il est souhaitable qu'un pré-accord du partenaire soit joint à la proposition. La formalisation définitive du partenariat décrit dans le projet soumis, incluant les aspects financiers et de propriété intellectuelle pourra toutefois être finalisée dans les mois qui suivront l'annonce des résultats.

Contacts

- Au sein des établissements, les correspondants sont :
 - ESSEC : Celine Alves-Pinto
 - EISTI : Rachid Chelouah
 - ENSEA : Aymeric Histace
 - UCP et plus largement pour tous les établissements : Stéphane Roy
- Pour l'accompagnement au montage de projets de recherche avec le monde socio-économique :
 - Jean-François Lipskier
- Contact au titre de la coordination de cet appel à propositions :
aap-excellence-scientifique@universitèparisseine.fr.

Evaluations et résultats

- Les dossiers seront évalués par le comité scientifique dont l'avis sera transmis, pour décision, au bureau exécutif de l'initiative d'excellence Paris Seine.
- Les résultats seront donnés à la mi-avril 2019.
- Les critères pris en compte dans l'évaluation seront :
 - La qualité scientifique et le caractère innovant du projet ;
 - Le caractère stratégique du projet et sa contribution au développement scientifique de l'initiative d'excellence ;
 - L'expertise du porteur et la qualité de l'environnement scientifique ;
 - L'impact du projet ;
 - La qualité du candidat au recrutement s'il est identifié dans le projet déposé.